



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS N°2

A L'ATTENTION DES PARENTS  
ANNEE 2022-2023

Nom de l'élève..... Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : .....Niveau de classe : .....

### AUTORISATION DE SORTIE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Le règlement intérieur du lycée prévoit : « Les sorties pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps, quel que soit le statut de l'élève, sont possibles avec une autorisation parentale qui sera remise à la vie scolaire ».

**Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....**

**autorise** mon enfant à sortir pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps

**n'autorise pas** mon enfant à sortir pendant les récréations, la pause méridienne, en cas d'absence de professeur ou durant les heures d'études inscrites à l'emploi du temps

Date

Signature du représentant légal

### FICHE ALERTE CYCLONIQUE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

**Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....**

**autorise** mon enfant, en cas d'alerte cyclonique, à :

Rentrer par ses propres moyens : car son itinéraire ne lui fait pas emprunter de passages dangereux

Utiliser les transports de ramassage scolaire

CINOR     CIREST     SEMTO/TCO

**n'autorise pas** mon enfant, en cas d'alerte cyclonique, à quitter l'établissement

Date :

Signature du Responsable légal

*En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.*